



Plainte mensongère d'un agent de police

Par **JOUHANNEAU**, le **23/04/2008** à **17:35**

alors que je circulais en voiture, une voiture de police m'a arretée. Après m'avoir pris mes papiers, le policier m'établie une contravention pour un stop me dit-il pas suffisamment marqué (je me suis arretée, ai regardé à droite puis à gauche et voyant que la voie était libre suis repartie). Pour les agents de police je ne me serai arretée que qqs secondes et aurai "glissé" le stop.

Lors de la contravention, j'ai sollicité l'indulgence des agents, mais en vain.

Depuis j'ai été convoqué au commissariat afin de justifier mes propos suite à une plainte de l'agent de police qui aurait dit que je sous-entendais un arrangement "spécial".....

De plus, le policier était d'origine arabe et sous-entend que je lui aurait manifesté des signes racistes alors qu'il n'en est pas du tout question.

Que dois-je faire pour ma défense?

Dois-je porter plainte?

Merci de me répondre.

Par **JEANC**, le **23/04/2008** à **18:02**

Bonjour,

Tout dépend de ce que vous on a dit au commissariat quant à d'éventuelles suites de cette histoire...

A votre place, je porterai plainte ou déposerais au moins une main courante afin qu'il existe une "trace" écrite de cette affaire au cas où...

Même si a priori les choses en resteront là, il n'y a pas de raison d'accepter tout et n'importe quoi sous prétexte que l'on a affaire à la police!

A votre disposition

Cordialement

Par **JOUHANNEAU**, le **23/04/2008** à **18:54**

MERCI pour votre réponse.

Je vais suivre vos conseils. Vous ne pensez pas que j'irai en correctionnel?

Merci.Hélène Jouhanneau

Par **JEANC**, le **23/04/2008** à **22:50**

Bonsoir,

Pourquoi iriez-vous en correctionnelle ? Le flic a t-il déposé plainte contre vous ? Et même...il faut des preuves avant de taxer quelqu'un de raciste ! Restez zen !

Cordialement

Par **JOUHANNEAU**, le **24/04/2008** à **06:33**

merci pour vos réponses, je vous dirai la suite des évènements!

Cordialement, Hélène